

Colloque “ La CGT de 1966 à 1984. L’empreinte de Mai 68 ”
Montreuil-sous-Bois, CGT, 14-15 mai 2008

**La Recherche publique au coeur des dynamiques territoriales de l’emploi et le rôle de la
CGT**

(Version provisoire)

Jeanine Cohen

Chercheuse retraitée, CNRS-Université de Paris I, géographe
Syndicaliste SNTRS-CGT (FERC, UGFF)

En France, 1966-1984 est pour la CGT en particulier et pour le syndicalisme en général une période caractérisée par la montée des luttes revendicatives des salariés, et par la montée des traductions politiques de cette aspiration à l’amélioration de leur condition.

Cet **aspect socio-politique** s’inscrit dans un **contexte économique, géographique et social** de montée du salariat, très liée à l’adoption par de grands patrons français du modèle fordien des Etats-Unis, couplée au déploiement spatial des “ décentralisations industrielles ”, qui vont bientôt renouveler les questions du développement local.

Le salariat s’enrichit de nouvelles couches, peu qualifiées pour certaines (O.S.), mais au contraire hautement qualifiées pour d’autres (Ingénieurs, Cadres et Techniciens)¹.

Incontestable actrice majeure de ces luttes, **artisane de l’union** et porteuse des espoirs de larges couches de la population, **la CGT** a cependant dû faire face à des pertes d’adhérents au fur et à mesure de ses choix (elle en a parfois conquis aussi) et à des rebondissements en forme de déceptions, voire de “ jeux de dupes ”, de cette union : les principaux succès ont donc dépendu, *in fine*, de l’ « **appoint décisif** » (si j’ose ainsi m’exprimer), à tel moment crucial, **de forces** souvent **alliées** mais moins constantes que la CGT dans la dynamique unitaire.

En précisant ces quatre points, cette contribution s’intéressera particulièrement à la **Recherche scientifique publique** (CNRS et Université principalement), chantier “ à bascule(s) ” de l’union syndicale en même temps qu’actrice importante du développement industriel, technologique et territorial.

C’est sur ce milieu de travail qu’on dégagera, en conclusion, “ **l’empreinte de mai 1968** ” sur le syndicalisme CGT de cette époque face aux politiques économiques et sociales, empreinte qui se concrétisera notamment en 1982-1984 par la tenue des Assises de la Recherche et la titularisation dans la Fonction Publique des personnels de la Recherche publique.

¹ voir Collectif CNRS (Laboratoire de Géographie humaine de l’UP1) “ L’emploi de production industrielle, croissance et crise, évolutions 1969-1981 ”, Montreuil, ISERES Coll. Etudes, 1984.
voir également les rapports annuels sur la situation économique et sociale produits par l’ISERES pour la CGT, les publications de Jean Moulin pour la CGT,
le rapport du groupe de réflexion 1997-1998 sur l’aménagement du territoire, Montreuil, ISERES Coll. Documents, 2000.

1. Les aspects socio-politiques

1.1 Caractéristique frappante de 1966-1967, la **montée des luttes revendicatives** est signalée et très documentée dans de nombreuses contributions du présent colloque (J. Hedde, G. Montant par ex.). Je me contenterai donc ici de rappeler l'impulsion donnée aux luttes syndicales par l'accord CGT-CFDT de janvier 1966, le pic des 4 millions environ de journées de grève de l'année 1967, et l'ampleur de la mobilisation contre les ordonnances de 1967 atteignant la sécurité sociale.

Cependant, **l'aspiration à l'unité d'action syndicale** doit s'accommoder d'un **fractionnement syndical de fait**, qui pérennise la scission de FO d'avec la CGT en 1947 et la sortie hors de la CGT de sa Fédération de l'Education nationale, soucieuse de garder tous ses adhérents en son sein, et qui, en échange, accepte leur organisation en tendances. Celle de ces tendances qui reste proche de la CGT est "Unité et Action". Elle va devenir dominante au SNES par exemple (enseignement secondaire) et, dans le cas de la Recherche publique, au SNCS (chercheurs scientifiques).

La CGT est toutefois présente en tant que telle dans la **Recherche publique**, grâce à ses syndicats des établissements de Recherche appliquée, tels que l'INRA, et également, au CNRS et à l'INSERM, grâce à son **syndicat d'ingénieurs, techniciens et administratifs, le SNTRS-CGT** (Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique)². Si, bien souvent, localement, l'unité se fait dans l'action, surtout avec la FEN là où la tendance UA domine, mais même avec FO, le fractionnement syndical permet malgré cela des "jeux d'acteurs" qui entravent l'union au sommet.

1.2 Or, sur le **plan politique**, aux élections législatives de **1967**, la **poussée de la Gauche** a réduit à 7 seulement le nombre d'élus de majorité de la Droite. On ressent dans ce résultat la poursuite de la **dynamique** lancée à l'élection présidentielle de **1965** par la proposition de Waldeck Rochet, au nom du PCF, de soutenir dès le premier tour François Mitterrand comme candidat unique de la Gauche sur la base d' "options fondamentales" communes.

Là aussi, des initiatives non unitaires vinrent ensuite jeter la suspicion sur l'union, en 1968 (F. Mitterrand se proposant, avec P. Mendès-France, comme recours, au meeting de fin mai au stade Charléty, en cas de vacance du pouvoir du Président Charles De Gaulle) et en 1969 (candidature de Gaston Defferre au premier tour de l'élection présidentielle face à Jacques Duclos). Mais leurs résultats peu concluants devaient ramener les dirigeants socialistes vers l'union politique à Gauche, autour d'un programme commun, qui manifestement traduisait mieux les aspirations du monde du Travail.

² en 2008, le SNTRS regroupe d'autres établissements de la Recherche publique, tels que l'INRETS, et est devenu intercatégoriel, syndiquant également des chercheurs... à quoi le SNCS (de la FSU désormais) a "répliqué" en s'ouvrant à la syndicalisation des ITA.

2. Le contexte économique, géographique et social

Le **salariat** connaît une **extension jusqu'en 1974** (où la part de l'emploi non salarié non agricole tombe à moins de 10% de l'emploi intérieur total, contre près de 13% en 1954 ; et, si l'on tient compte de l'emploi agricole, l'emploi intérieur non salarié tombe à 1/6ème de l'emploi intérieur total, contre encore 1/3 en 1954)³.

Ceci traduit le désir d'importants patrons français, notamment de la métallurgie, d'établir en France une organisation de la production inspirée du modèle fordien. Leur mission, partie en observation aux Etats-Unis dès avant la seconde guerre mondiale, a abouti à cette mise en oeuvre d'une production en grandes séries grâce à la multiplication d'emplois taylorisés après la guerre et la reconstruction.

Cette mise en oeuvre a mis à contribution les **territoires** jusqu'alors les moins industrialisés et leurs **réserves de main d'oeuvre** rurale en surnombre qui, auparavant, venaient pour partie travailler en Région parisienne et autres régions industrielles. L'auréole des "décentralisations industrielles" n'a ainsi cessé de s'étendre, du Bassin parisien dans les années 1960 jusqu'à l'Ouest et au Sud-ouest dans les années 1970 et début 1980⁴.

C'est aussi, de ce fait, l'élargissement du marché intérieur de ces entreprises (et il faudra, à terme, faire suivre une forme de décentralisation administrative sur l'ensemble « des » territoires français).

Certes, un rejet des travailleurs s'exprime contre les aspects les moins acceptables du taylorisme, tyrannies de la mécanisation, de l'organisation, des temps... manque désespérant d'intérêt des tâches ; mais le salariat n'est plus rejeté en lui-même, car il représente l'accès à un mode de vie meilleur : salaire, logement, services, commerces...

Cette augmentation du salariat crée de **nouvelles couches**, opposées quant à leur qualification : d'un côté, **Jeunes, Femmes, Immigrés**, pour satisfaire au gonflement des emplois taylorisés d'**O.S.** (Dès les années 1980 cependant, le déploiement des entreprises à la recherche des plus bas coûts de main d'oeuvre transportera leurs établissements vers l'étranger : Irlande, Espagne, Maghreb, Asie, Europe de l'Est...) ; de l'autre côté, **Ingénieurs, Cadres et Techniciens**, parce que l'automatisation accroît les tâches de contrôle et de maintenance, mais aussi parce que le développement industriel né de cette production « en grand » permet la constitution de grands centres de recherche qui produiront les innovations susceptibles de donner aux entreprises l'avantage compétitif dont elles ont besoin dans leur concurrence contre les concurrents.

Dès les années 1950-1960 pour le Plateau de Saclay au Sud de Paris, à Grenoble, à Toulouse, puis à Sophia-Antipolis et dans un nombre croissant d'aires généralement urbaines (Nancy, Lyon, Strasbourg, Montpellier, Rennes, Lille, Marseille...) émergent des **zones "technopolitaines"** où se concentre et se développent l'emploi de recherche et les entreprises innovantes.

³ J-Y. Collet " Sources et méthodes d'élaboration des comptes nationaux. Un facteur de production : le travail ", Paris, INSEE, Collections, série C n° 119, juin 1984.

⁴ J. Cohen " Productifs et non productifs, Géographie de l'emploi en Région parisienne ", thèse de 3ème cycle, UP1, 1985.

Ces emplois se localisent à **proximité des campus universitaires et des laboratoires de la Recherche publique**, cités expressément par les responsables des firmes innovantes du Plateau de Saclay comme facteurs de leur localisation (avec l'excellence des moyens de communication : aéroports, autoroutes, TGV, transports urbains...) ⁵.

3. La CGT, artisanne de l'union :

Au niveau confédéral, c'est bien la CGT qui a été à l'**initiative** de l'union et qui **n'en a pas dévié** même face à certaines inconstances de ses partenaires. Au niveau " vécu " du simple **SNTRS-CGT**, ce même caractère de constance et de solidité s'est **décliné en un rôle de " fantassins "** des luttes syndicales pour la Recherche publique, fournisseurs de la force principale lors des mobilisations, davantage présents (ou moins indisponibles) dans les labos, fermement ancrés aux principes mis en avant, que ce soit dans les commissions techniques paritaires, les comités d'aide sociale ou les sections.

Malgré cette " confiance globale " que notre confédération inspire manifestement, et ce rôle d'acteur principal de l'union **sur lequel se sont appuyés largement les travailleurs impliqués, quelle que soit leur affiliation (ou non-affiliation)**, chaque choix plutôt favorable à une catégorie mais en désavantageant peut-être une autre a donné lieu à des départs. Comme si **cette « confiance globale » ne souffrait pas notre défaillance** à trouver à toute contradiction une sortie « par le haut ». Sans parler des déceptions, des accrocs voire des fautes inadmissibles que nous, ou certains de nos dirigeants, ou de nos alliés, ont pu commettre durant ces années. Les invasions par une ou des armées du bloc soviétique de la Tchécoslovaquie en 1968 et de l'Afghanistan en 1979 ont à cet égard amené d'amers désaveux.

4. L' « appoint décisif » de forces alliées

Si l'action de fond du SNTRS-CGT a donc joué un rôle remarquable dans les succès revendicatifs obtenus à l'occasion de la victoire électorale de l'union de la Gauche en 1981 (abandon du plan Aigrain, tenue d' Assises de la Recherche et surtout **titularisation dans la Fonction publique** des personnels jusque-là contractuels des établissements publics de la Recherche), ce sont essentiellement des **chercheurs « Unité et Action » du SNCS** qui ont réussi à arracher des dirigeants les clauses les plus avancées.

Conclusion : quelques images de l' « empreinte de mai 1968 » sur la Recherche universitaire jusqu'en 1984

⁵ Lors d'une enquête sur cinq métropoles européennes dont Paris, J. Simmie et al. " Innovative Cities ", Londres, Spon, 2001

En milieu universitaire, tout a été changé en mai 1968 :

- il était de bon ton de prendre de haut ce qui se réclamait du marxisme, de la CGT : le retournement fut complet (au point, pour la CGT, de nous faire reprocher plutôt notre réelle ou supposée « tiédeur ») ;
- les sections syndicales SNTRS-CGT connurent une vague d'adhésions, je garde pour ma part (à l'Institut de Géographie de la « Faculté des Lettres et Sciences humaines » de l'Université de Paris) le souvenir, en mai 1968 même, de la venue à la CGT de trois camarades de la CFDT, une documentaliste, une bibliothécaire, une cartographe, puis, au moment de la lutte pour l'intégration des hors-statut, de deux chargés d'étude pour des contrats sur « ressources affectées » ;
- les jeunes chercheurs devaient en effet se contenter de plus en plus de phases de précarité en début de carrière : on lança à partir de 1969, avec succès dans les années 1970, la lutte pour l'intégration des hors-statut ;
- cette lutte, comme toutes les autres de ces années 1970, furent menées par une « Intersyndicale » qui est restée longtemps attachée à l'union...

Voilà. Ce n'est pas une conclusion, mais ce sera la mienne (provisoirement).